

Réunion du 13 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY et M. Michel LAURIO.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : FOURNITURE DE CARBURANTS POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 9 MARS 2023 - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 3 janvier 2023, pour une remise des offres le 15 février 2023.

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
01	Fourniture de carburants à la pompe par carte accréditive et de prestations associées annexes
02	Fourniture et livraison de GNR

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 2 ans.

Il a été remis 6 plis dans les délais.

A vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 9 mars 2023 à 15h30 a décidé d'attribuer les marchés comme suit :

Lot	Attributaire	Minimum/2ans HT	Maximum/2ans HT	Montant estimatif HT
1	TOTAL Energies MARKETING France SAS	500 000,00 €	2 000 000,00 €	1 063 326,00 €
2	DYNEFF	200 000,00 €	400 000,00 €	235 000,00 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **d'autoriser** son Président à signer le marché avec les 'attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres,
- ☛ **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
 Pour extrait certifié conforme,
 Le président,

Patrice Laurent

Patrice LAURENT

